

**VIE DE LA RÉGIONALE**

## C'était il y a 25 ans : L'A.P.M.E.P. visionnaire ?

Dans le Petit Vert n°16 de décembre 1988 (donc avant la création des IUFM), nous nous interrogeons sur ce que devait être « une bonne formation initiale des professeurs de mathématiques ». Nous vous en livrons quelques extraits.

*(...) Le futur professeur de mathématiques sera d'autant plus compétent dans son métier qu'il aura, pendant son propre apprentissage, acquis des connaissances techniques, "vécu" des modalités d'évaluation variées et des méthodes pédagogiques multiples : pédagogie par objectifs, travail autonome, activités informatiques, audiovisuelles ou autres, recherche documentaire. De la même façon qu'existent dans le cadre des études universitaires des stages en entreprises, pourraient être créés, pour le futur enseignant, des stages en situation (une cinquantaine d'heures par exemple). En tout état de cause, il est indispensable également qu'il connaisse des centres de débat et d'échanges privilégiés de son environnement, tels que les I.R.E.M., lieux probables de sa future formation continue. Des aspects de psychopédagogie pratique, en rapport avec le public scolaire auquel on s'adresse, problèmes de langage et de communication, préparation aussi à l'hétérogénéité, devront également faire partie de sa formation. Les formateurs seraient les "tuteurs" des stages pratiques et des animateurs I.R.E.M. Quant au contenu de l'examen terminal, il ne saurait se limiter à sa forme actuelle. Il devra, dans l'avenir, prendre en compte les aspects indispensables de la formation énumérés plus haut. (...)*

Si les IUFM avaient largement pris en compte ces préconisations de l'APMEP de la fin des années 80, qu'en est-il aujourd'hui, au moment de la création des ESPÉ, pour les futurs professeurs ?

Le comité de rédaction présentera, dans le Petit Vert de juin prochain, un dossier qui fera le point sur les dispositifs de formation initiale actuels. Nous pourrons confronter cet état des lieux aux préconisations faites par l'APMEP dans ses textes de référence « Positions et revendications » et « Texte d'orientation 2010 », textes que les adhérents trouvent au début de la plaquette « Visages 2013-2014 de l'APMEP ».